

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant des Gardons



**Cévennes tourisme – Atelier ressource en eau
13 février 2025**

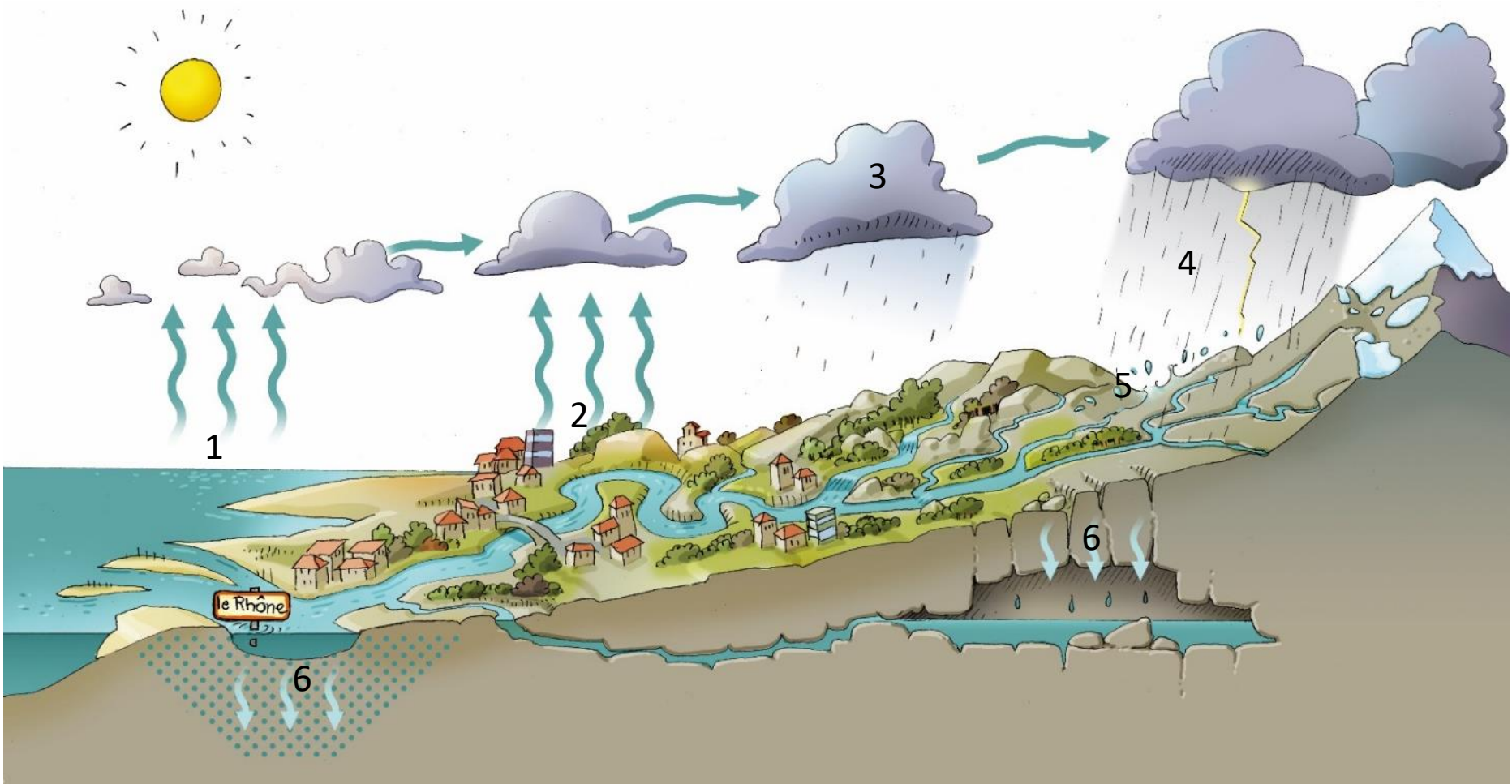
L'équipe de l'EPTB Gardons est financée par :



DU CYCLE DE L'EAU A LA GOUVERNANCE

Grand cycle de l'eau : l'eau à l'échelle globale

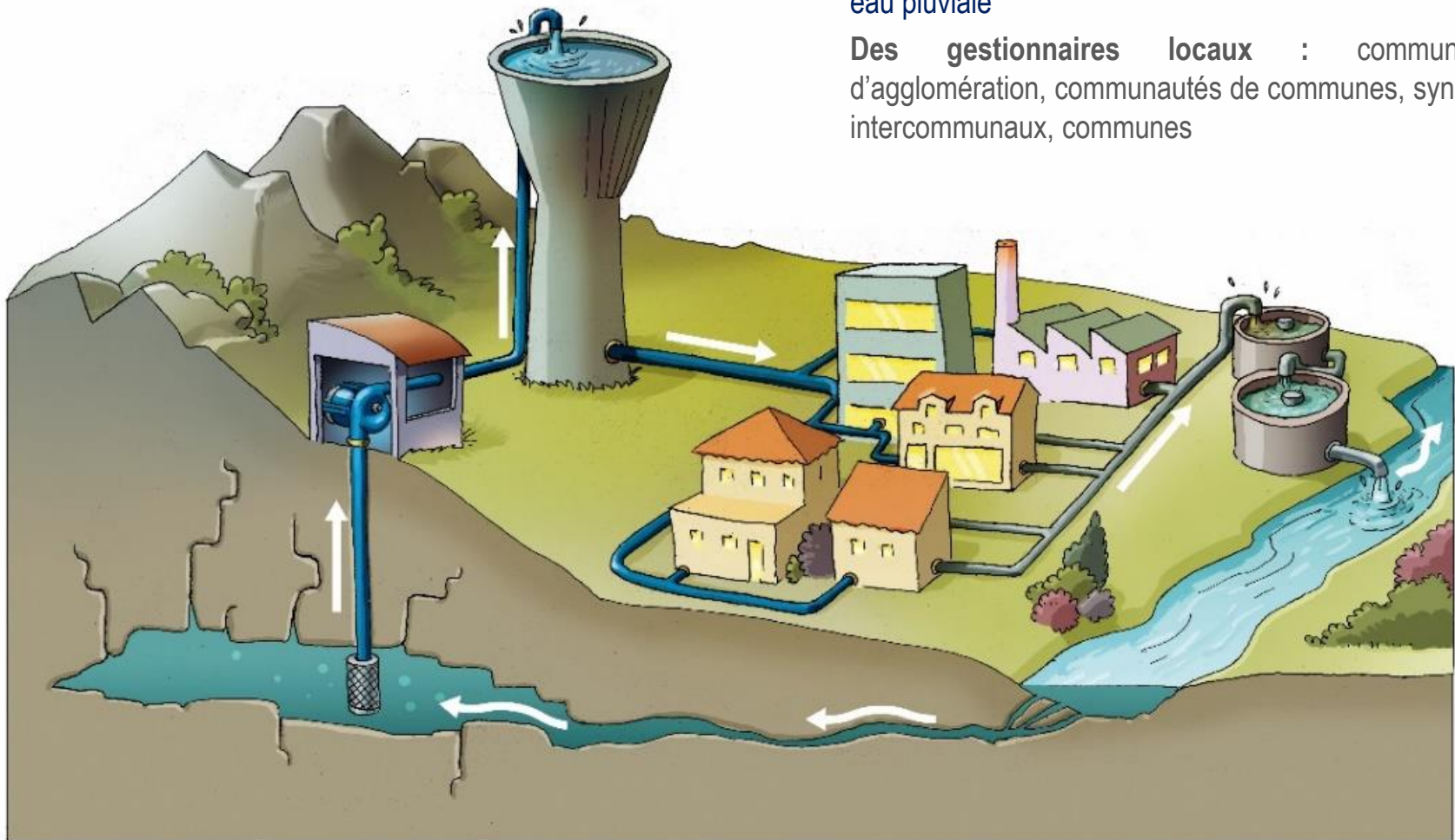
le bassin versant



PETIT CYCLE DE L'EAU

L'eau à l'échelle locale : eau potable, assainissement, eau pluviale

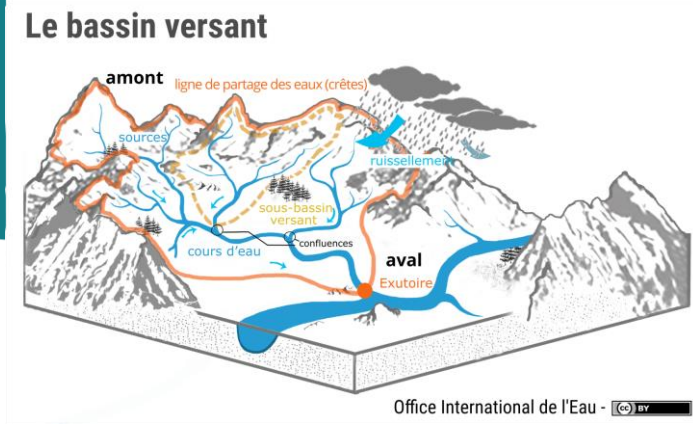
Des gestionnaires locaux : communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats intercommunaux, communes



Le bassin versant des Gardons

BASSIN VERSANT : Territoire géographique qui correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau

Les bassins versants sont délimités par les crêtes des reliefs, les lignes de crêtes. Selon le côté où tombe la goutte d'eau elle suivra un chemin très différent



Ici la goutte d'eau rejoindra le Tarn puis **l'Océan Atlantique**

Là, la goutte d'eau rejoindra le **Gardon** puis le Rhône et enfin la **mer Méditerranée**

Là, la goutte d'eau rejoindra le fleuve Hérault puis la Méditerranée



Le bassin versant est déterminé par le cheminement de l'eau, c'est donc la **bonne échelle** pour la gérer!!



Le bassin versant des Gardons

Le **GARDON** (ou plutôt les Gardons car il y en a 7) : dernier affluent rive droite du Rhône
2 départements : Lozère et Gard – 1 Région : Occitanie
2 000 km² - 170 communes - 200 000 habitants



Le Gardon de Sainte Croix (Cévennes)



L'Alzon à Uzès



Le Gardon d'Alès à Alès



Le Gardon à Collias (Gorges)



Le Pont du Gard



144 km des sources cévenoles (1400 mNGF) au Rhône (11 mNGF)

3000 km de cours d'eau
Gardons d'Anduze, d'Alès, de Saint Germain, de Saint Martin, de Sainte Croix, de Saint Jean, de Mialet, affluents, affluents des affluents, etc...

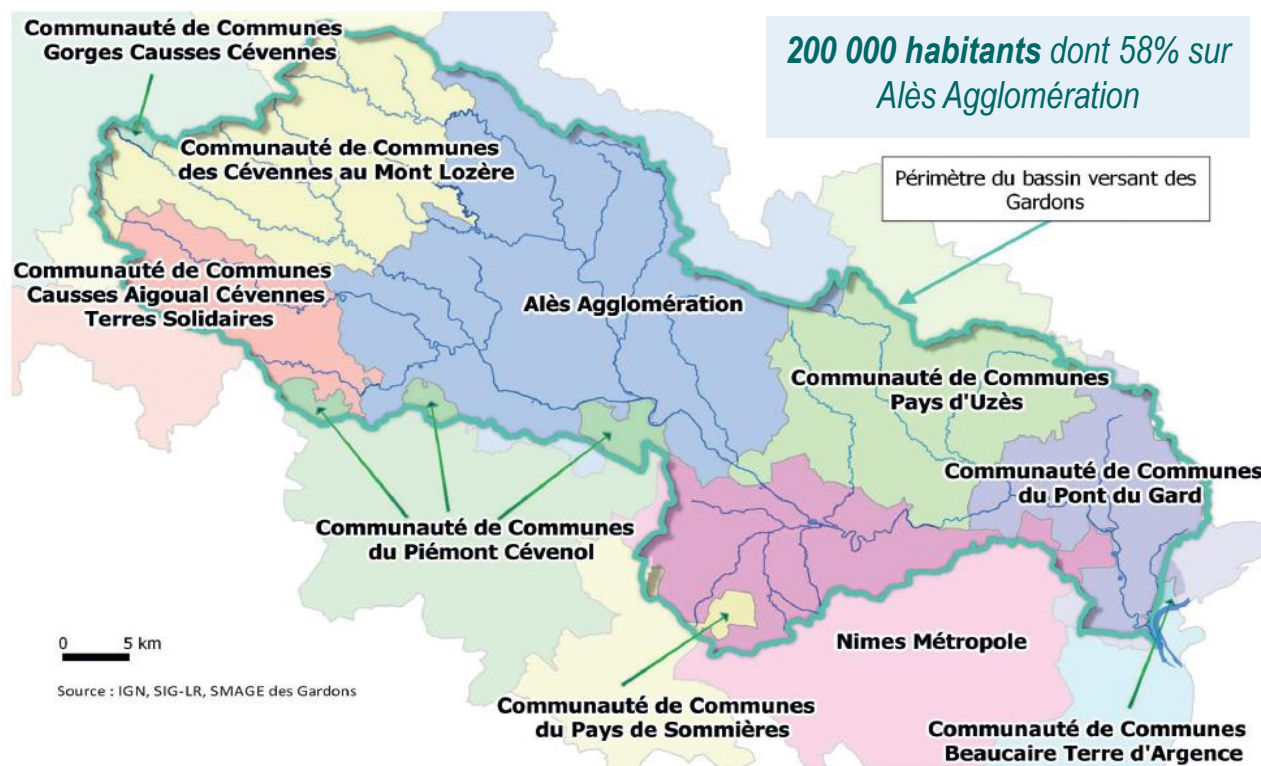


L'EPTB Gardons

L'EPTB GARDONS : une **collectivité**, donc un service public, qui gère l'eau et les cours d'eau à l'échelle du territoire de l'eau, le bassin versant

DES ADHÉRENTS :

161 communes du bassin versant via leurs regroupements (communautés de communes et communautés d'agglomération)



Alès agglomération
Nîmes métropole
CC Pays d'Uzès
CC Pont du Gard
CC Cévennes au Mont Lozère
CC Causse Aigoual Cévennes
CC Piémont Cévenol
CC Pays de Sommières

LES COMPÉTENCES DE L'EPTB GARDONS, SA RAISON D'AGIR

COMPÉTENCE GEMAPI

*GEstion des Milieux Aquatiques et
Prévention des Inondations*
Définie par la loi

MISSIONS DITES « HORS GEMAPI »

*Non définies par la loi mais
indispensables pour gérer l'eau dans son
ensemble*

INONDATION

Ouvrages et travaux
hydrauliques, entretien des
cours d'eau...

MILIEUX AQUATIQUES

Restauration des cours d'eau, zones
humides, ...

GESTION GLOBALE

Grand cycle de l'eau

RESSOURCE EN EAU

Suivi (niveaux des nappes, débits
de cours d'eau), connaissances,
gestion...

GOUVERNANCE

Commission Locale de l'Eau (acteurs
de l'eau rassemblés pour débattre
des grands sujets sur l'eau)...



Le barrage de Saint Geniès de Malgoirès

LA COMPÉTENCE GEMAPI peut être financée par
la **Taxe GEMAPI**

*Taxe intégrée aux impôts locaux que sont les
taxes foncières, la taxe d'habitation, et la
Cotisation Foncière des Entreprises ou CFE*

*Taxe non obligatoire mais bien souvent
indispensable ...*

*Les missions HORS GEMAPI sont financés par
le budget général des collectivités, alimenté par
les taxes locales (cf ci dessus)*



Résurgences de La Baume (Gorges du Gardon)



Intervention post crue sur l'Alzon (Uzège)



Passé à poissons sur le seuil de Remoulins

LA GOUVERNANCE DE L'EPTB



PRÉSIDENT : MAX ROUSTAN

Alès agglomération – Maire d'Alès



1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE : MERYL DEBIERRE
Alès agglomération

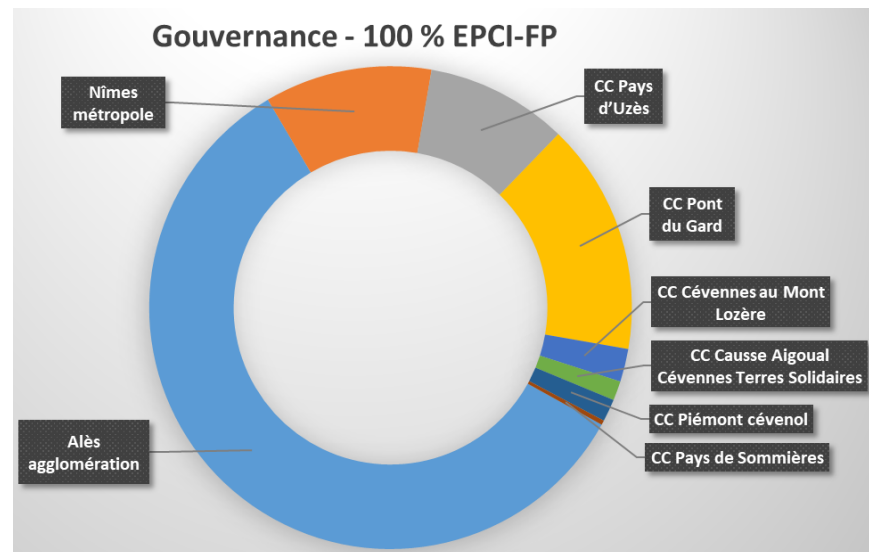
DES MOYENS POUR AGIR

UNE ÉQUIPE : 25 agents

Ingénierie, technique et administrative, pour porter les projets et les travaux
Une équipe verte dédiée à l'entretien des cours d'eau

DES FINANCEMENTS : subventions (Agence de l'eau, Etat, Europe, Départements, Région...) et cotisations des membres (impôts locaux)

UN BUDGET : 5 à 10 millions d'€ par an selon les projets portés



La Commission locale de l'eau (CLE) des Gardons

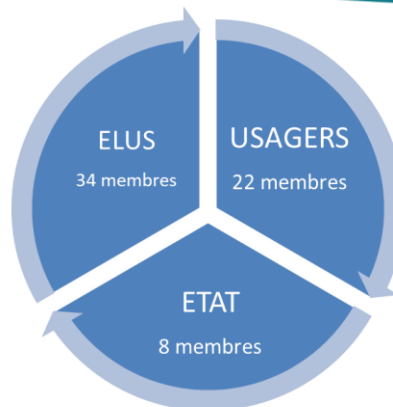
CRÉATION ET COMPOSITION

Création en 1994 – Lieu de débat sur la politique de l'eau, qualifié de « Parlement de l'Eau »

3 collèges

Présidence au sein du collège des élus

Le tourisme est représenté dans le collège des usagers : Comité départemental du Tourisme du Gard, Fédération de l'hôtellerie de plein air



PRÉSIDENT : FRÉDÉRIC GRAS

EPTB Gardons



VICE-PRÉSIDENTE : GENEVIÈVE BLANC

Alès agglomération

LE RÔLE

- Élaboration et mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui a une portée réglementaire : s'impose aux SCOT, PLU et documents cadres
- Donne des avis sur les dossiers importants : les décisions administratives doivent être compatibles avec le SAGE
- Elaboration et discussion des politiques de gestion de l'eau

1993
2001

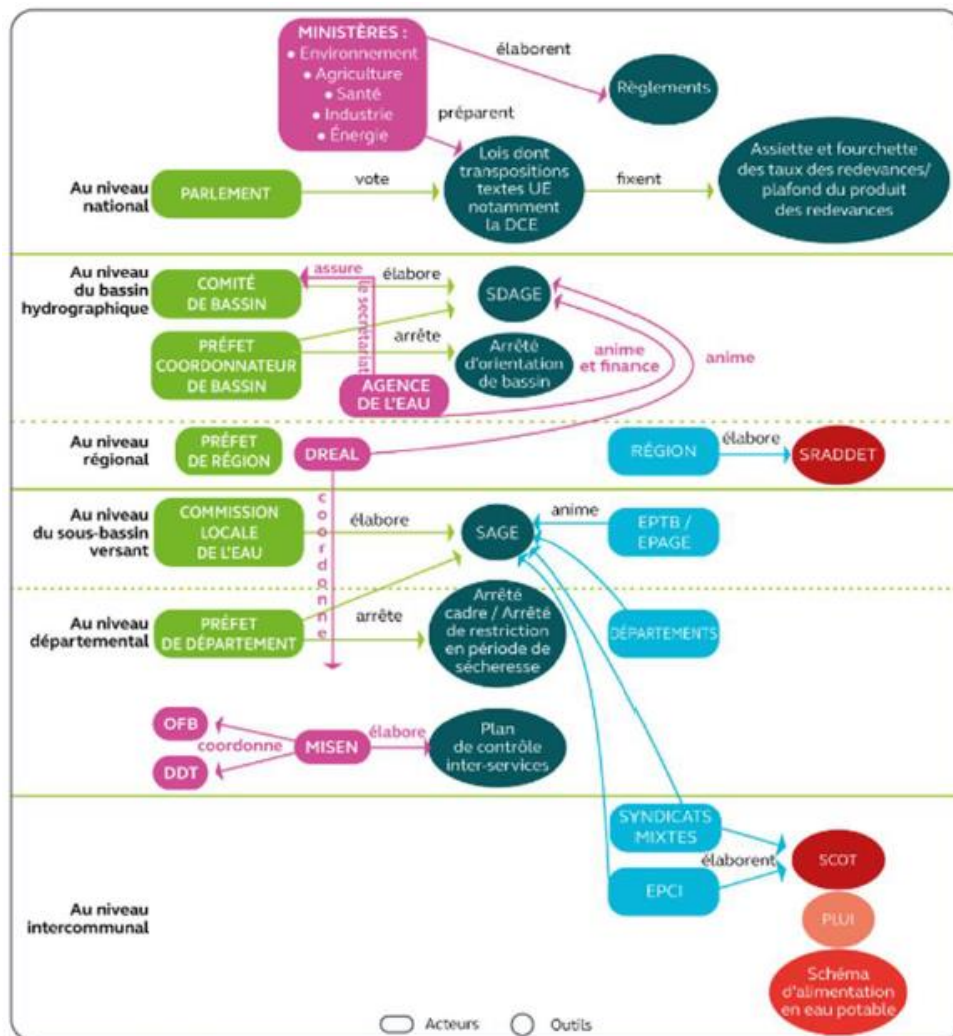
- Élaboration du 1^{er} SAGE

2009
2015

- Révision du SAGE (2^{ème} SAGE)



Les acteurs de l'eau



Source : juridictions financières
Misen : mission interservices de l'eau et de la nature ; EPCI : établissement public de coopération intercommunale ; SradDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires ; Scot : schéma de cohérence territoriale ; PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal.

Associations de structures, à grande échelle

ANEB : Association Nationale des Elus de Bassin



France digues



Migrateurs Rhône Méditerranée



AIGA Méditerranée Ouest



Structures /établissements publics hors bassin versant



Associations locales (citoyens)





LES INONDATIONS

UNE CULTURE DU RISQUE OBLIGATOIRE!



(C) Coupure de presse Midi-Libre

Des crues violentes fréquentes sur les Gardons

Exposition à des crues cévenoles dévastatrices et relativement fréquentes

Crues majeures de 1907, 1958 et 2002

Crues localisées : 1997, 2001, 2003, 2008, 2011, 2014, 2020...



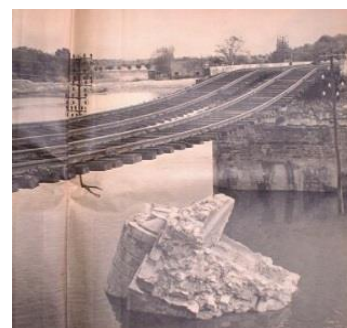
Le pont du Gard hors crue et pendant la crue de septembre 2002



Une grande vulnérabilité aux inondations : 25% de la population en zone inondable



Le pont Saint Nicolas pendant et après la crue de 2002



Le pont de la voie ferrée à Ners suite aux crues de 1958 et 2002

Les crues méditerranéennes appelées, par abus de langage, crues cévenoles

Le terme "cévenol" est souvent employé abusivement pour caractériser tout épisode apportant des pluies diluviennes sur les régions méridionales. Des situations fortement pluvieuses frappent tout l'arc méditerranéen et sont loin d'être exclusivement « cévenoles » - source Météo France

Les crues méditerranéennes

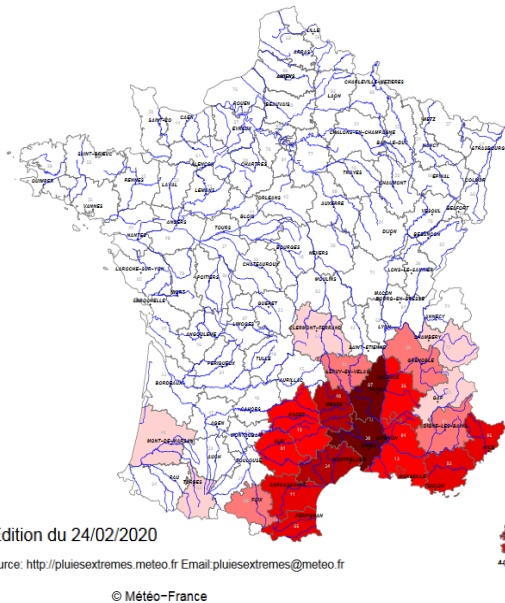
Sur l'ensemble de la France un épisode de période de retour 50 ans correspond à une pluie de l'ordre de 100 mm en 24 h.

Pour notre territoire une pluie de 200 à 300 mm en 24h voire sur certains secteurs à 400 et 500 mm est une pluie de période de retour de l'ordre de 50 ans.

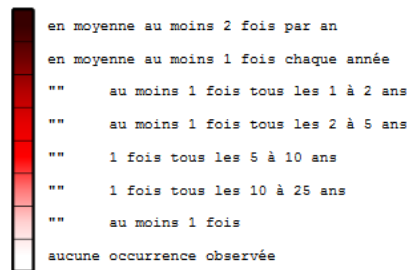


Fréquence d'apparition sur une zone climatique

Episodes avec plus de 200 mm en 1 jour - Période 1970/2019



Fréquences moyennes d'apparition



Le Gard et l'Ardèche, départements les plus fréquemment touchés par des pluies intenses

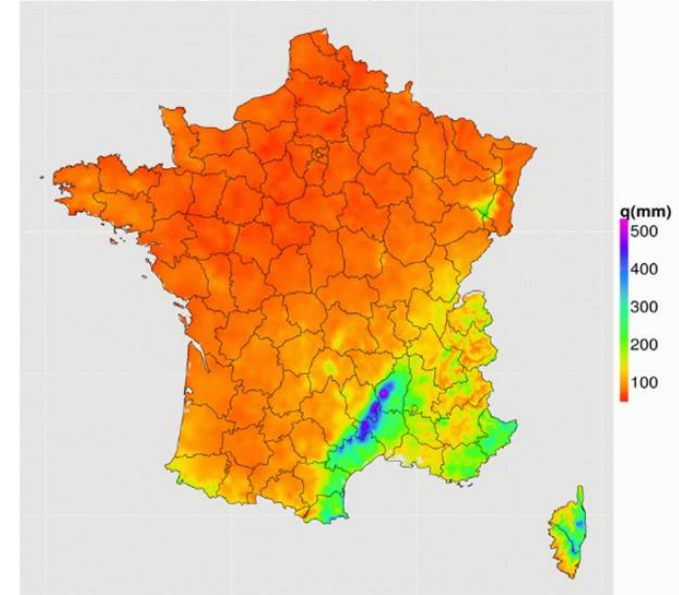


METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance



DUREES DE RETOUR DE FORTES PRECIPITATIONS Méthode SHYREG

SHYREG - 24 heures - Durées Retour 50 ans



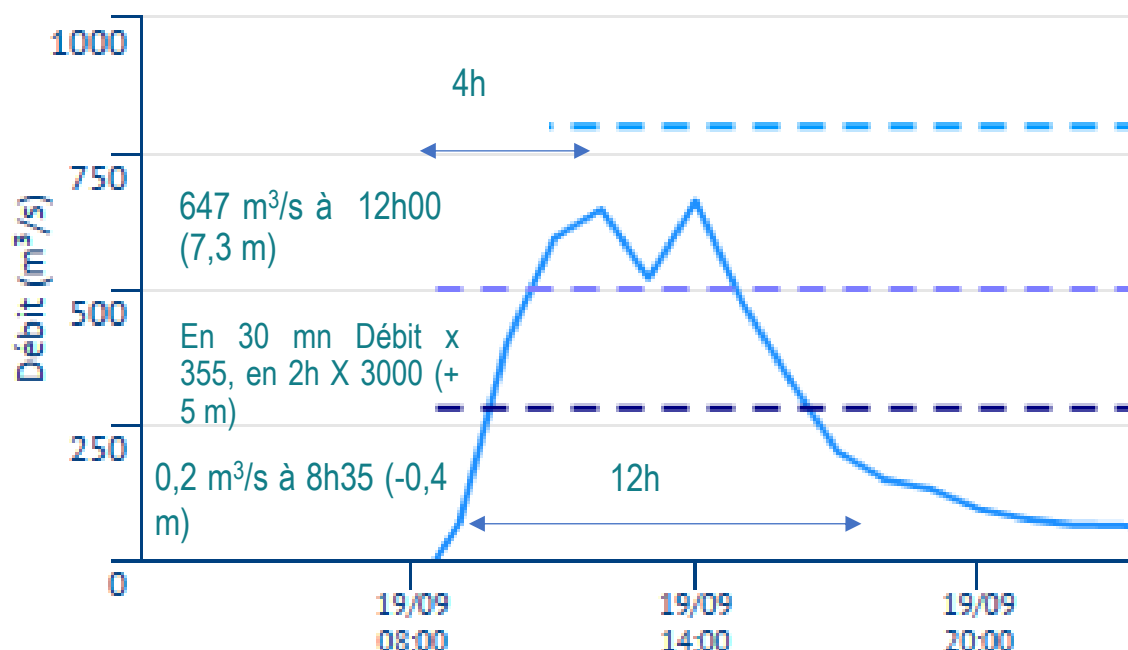
N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Édité le : 05/06/2014

Météo-France - DClim
47 avenue Gustave Coriolis 31057 Toulouse Cedex

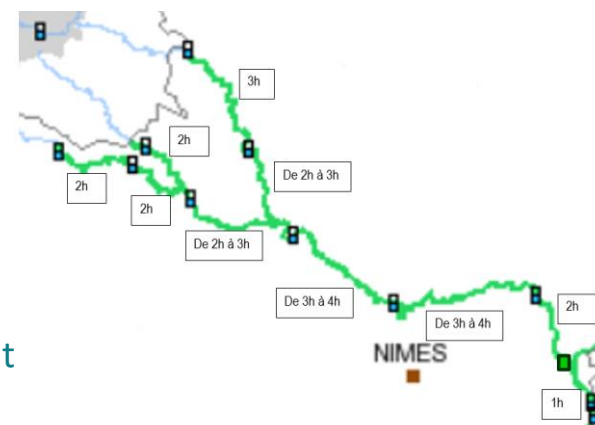
Des crues très rapides notamment à l'amont mais également sur les affluents

Hydrogramme de crue à Saumane
19 septembre 2020



Cette rapidité implique une grande réactivité et une très bonne préparation (organisation, culture du risque...).

Une décrue également rapide



Quelques chiffres pour prendre conscience de la puissance des crues du Gardon

Crue du Gardon à Ners en 2002 : 7000 m³/s (1000 km²) – 5800 m³/s sur le Bas Gardon (7 m³/s/km)

Crue du Rhône à Beaucaire en 2003 : 11500 m³/s pour 95 000 km² (0,6 m³/s/km)

Crue de la Seine en 1910 : 2400 m³/s (40 000 km²) – décrue 35j - (0,12 m³/s/km)

Le débit de crue de période de retour 50 ans sur la **Droude** à Saint Césaire de Gauzignan est du même ordre que le débit moyen du Rhône à Lyon. La Droude mesure une dizaine de m de large et le Rhône plus de 150 m



La Droude à Cruviers Lascours



Crue de 1910 sur la Seine

Source : [Francetvinfo.fr](http://francetvinfo.fr) –
Crédits photos
APIC/HULTON ARCHIVE



Le Rhône à Lyon

(source : Gérard BOUCHACOURT -<https://numelyo.bm-lyon.fr>)

La crue de septembre 2002

14 décès sur le bassin versant des Gardons dont 5 par la rupture de la digue d'Aramon

114 communes touchées - 830 millions d'euros de dégâts pour le département du Gard (sur 1,2 milliard soit 87%)

171 ponts endommagés – 52 seuils et gués – 32 km de voiries – 8 km de digues

30 campings inondés – 336 habitats isolés – 900 ha d'habitat groupé



Anduze

au pied de l'Horloge

photo B. Iglesias



Saint Geniès de Malgoirès



Les actions pour les acteurs du tourisme

La culture du risque : préserver votre vie et celles des touristes que vous accueillez

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels	JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS	JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables	JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre	JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE	ROUTE INONDÉE Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture	JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux:
- Phénomènes dangereux et étendu:
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

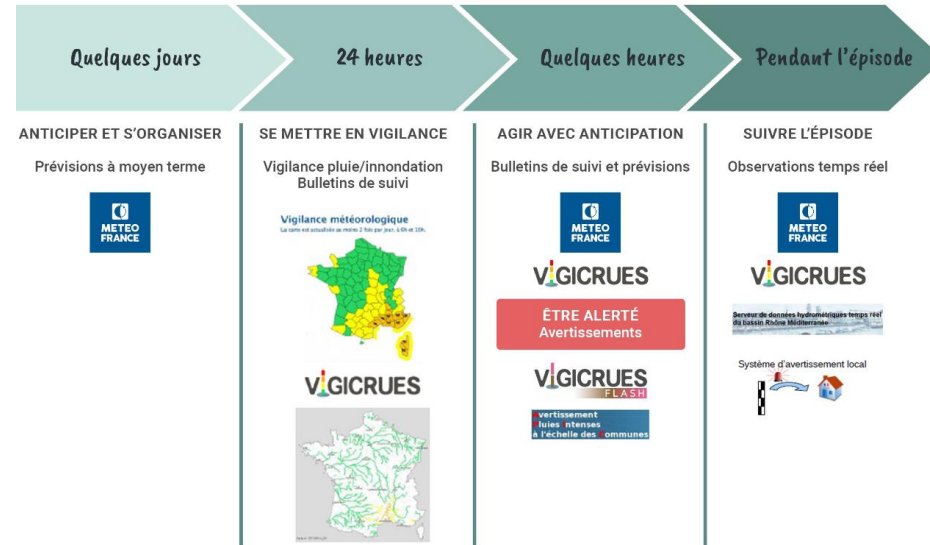


J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police



<https://noe.gard.fr/prevenir/anticiper-et-sorganiser-pour-faire-face.html>

Les actions pour les acteurs du tourisme

La protection de votre bâti : Gardons ALABRI

(Accompagnement à L'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation)



DIAGNOSTIC GRATUIT

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

JUSQU'À 80% SANS CONDITION DE REVENUS



Flashez-moi pour vérifier
si votre habitation est
située en zone inondable

Le bureau d'études Osgapi

09 74 76 93 52

alabri@osgapi.com

Création ou aménagement de niveau refuge

Pose de batardeau

Matérialisation des bassins enterrés

Mise hors d'eau des installations
électriques et de chauffage

Arrimage d'objet flottant

Pose de pompe de cave

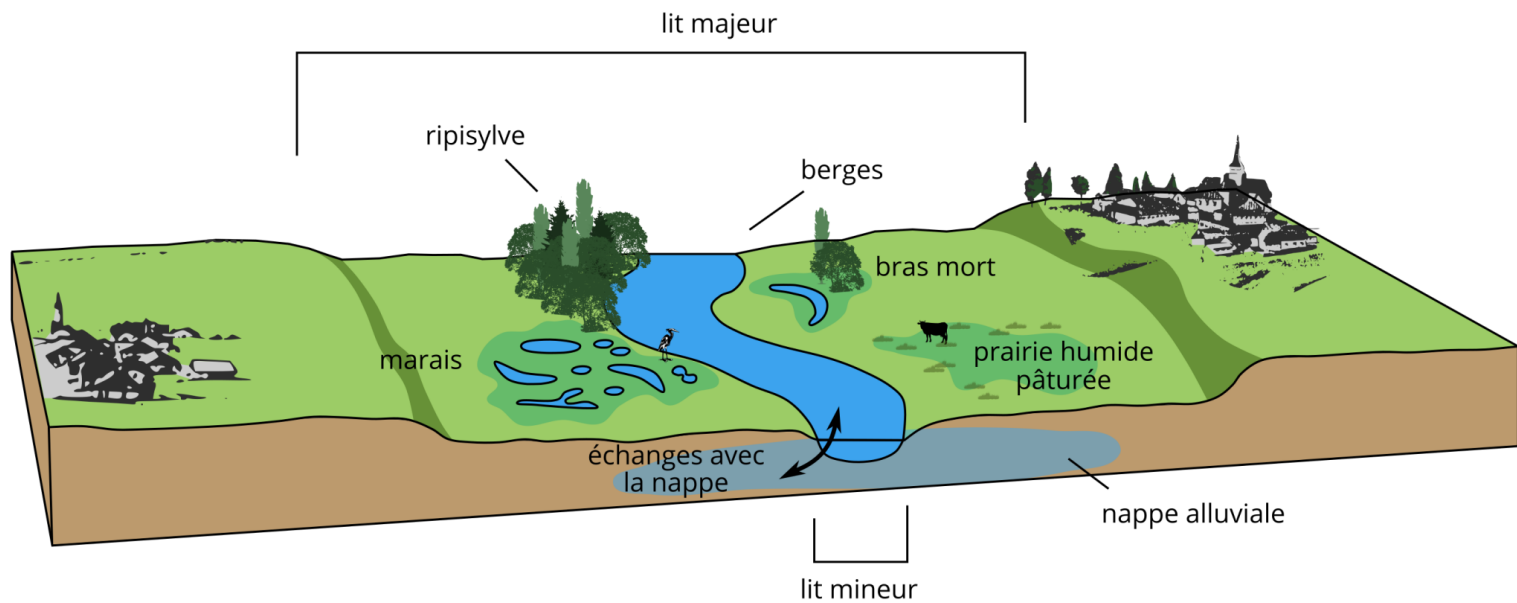
Pose de clapet anti-retour

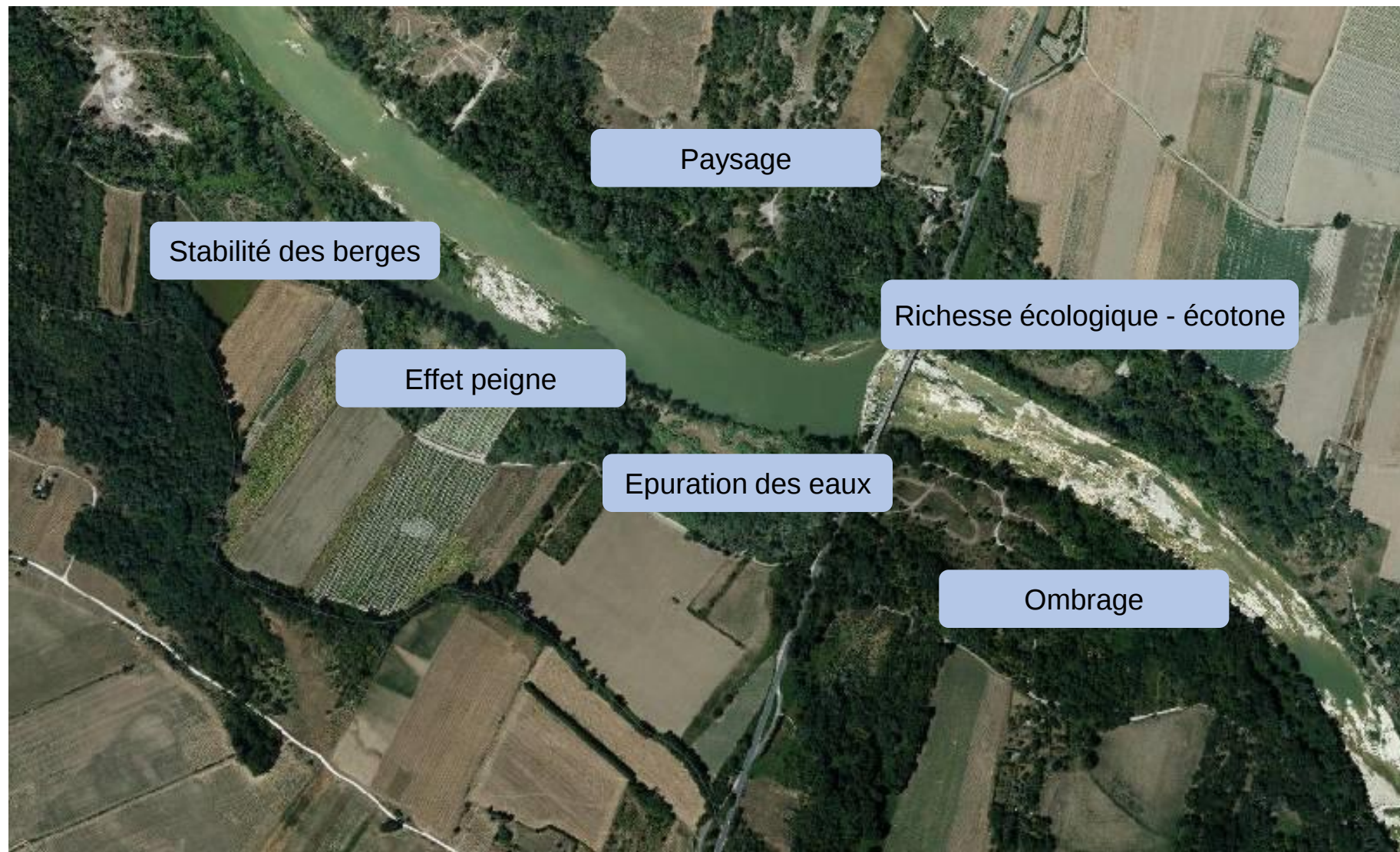
Principales mesures prescrites.
D'autres mesures pourront être proposées au
cas par cas à l'issue des diagnostics personnalisés.

LES COURS D'EAU



La structure du cours d'eau





Paysage

Stabilité des berges

Effet peigne

Epuration des eaux

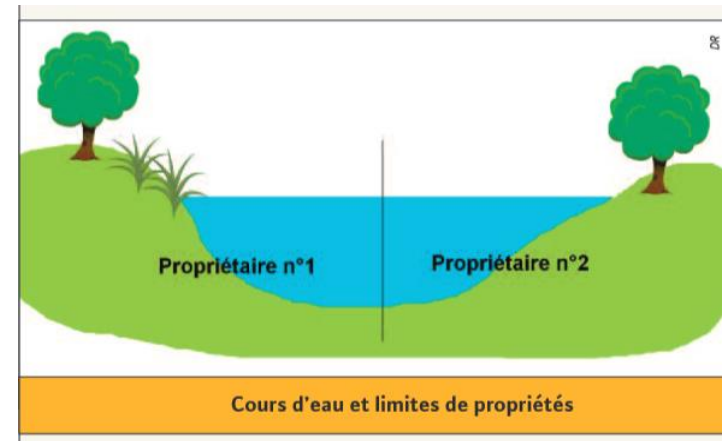
Richesse écologique - écotone

Ombrage

La propriété des cours d'eau

Sur les cours d'eau non domaniaux le lit est la **propriété du riverain**. S'il y a un riverain différent sur chaque rive, chacun des riverains est propriétaire jusqu'à la moitié du lit (*article L215-2 du code de l'Environnement*).

Il n'est par contre **pas propriétaire de l'eau** qui est un bien commun. L'eau courante est dite « res communis », la chose commune, qui appartient à tout le monde et que l'on ne peut pas s'approprier.



Source : www.territoiredebelfort.fr - Contrat de rivière ALLAINÉ

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. » (*article L210-1 du Code de l'environnement*)

Le riverain a des DROITS...

Même s'il ne possède pas l'eau, le riverain dispose d'un DROIT D'USAGE (utilisation à des fins domestiques). Ce droit s'exerce dans le cadre du respect des réglementations, qui vise à laisser un débit minimum dans le cours d'eau pour assurer la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent (*article 644 du code civil*).

En période de sécheresse, le prélèvement peut être interdit par arrêté préfectoral.

Le riverain dispose également d'un DROIT DE PECHE (*article L435-4 et 5 et R435 à 439 du code de l'Environnement*) et d'un DROIT D'EXTRACTION de matériaux mais soumis à des autorisations de la police de l'eau (*article 552 du code civil*)



...mais aussi des DEVOIRS



Le propriétaire riverain est **tenu à un entretien régulier du cours d'eau**. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.



LA RESSOURCE EN EAU

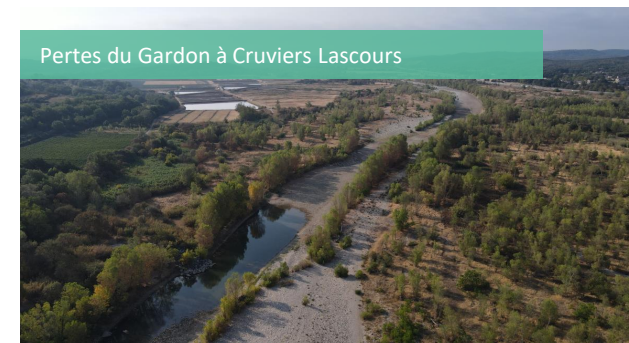
DES SÉCHERESSES TRÈS FRÉQUENTES



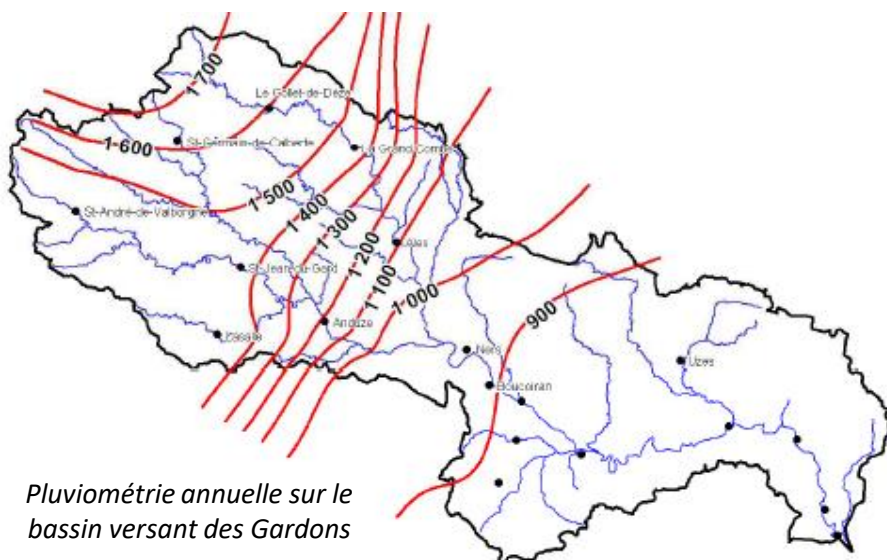
Tension importante sur la ressource (étiages sévères, prélèvements importants...) et relations complexes entre eaux superficielles et eaux souterraines (karsts)

Un impact très important du **changement climatique**

(Département du Gard – Gard 3.0)



La ressource en eau est avant tout influencée par la pluie

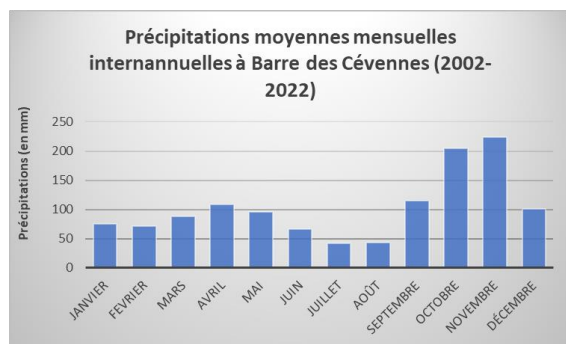


Une pluviométrie très contrastée avec des valeurs annuelles élevées dans les Cévennes

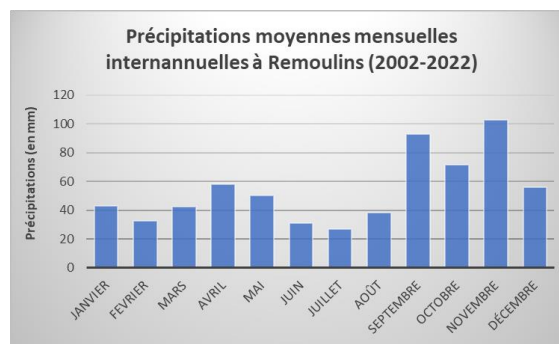
Une répartition annuelle **très déséquilibrée** avec une pluie très réduite durant la période estivale

Des périodes longues durant l'été durant lesquelles il peut ne pas pleuvoir ou pleuvoir très peu

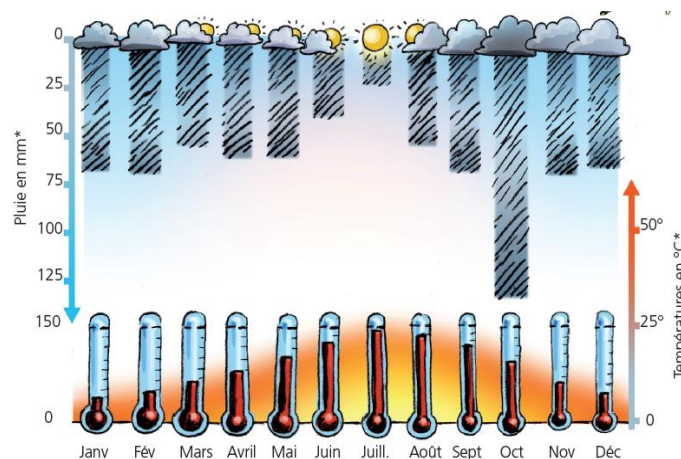
Une caractéristique très **méditerranéenne**, qui sera fortement accentuée par le **changement climatique**



Barre des Cévennes : environ 1200 mm/an



Remoulins : environ 650 mm/an



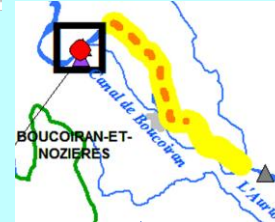
Nîmes : environ 600 mm/an

La ressource en eau, la géologie déterminante



Caractéristiques karstiques

- ★ Source, résurgence
- Transfert karstique
- - - Zone de pertes
- - - Zone de résurgences
- Assec

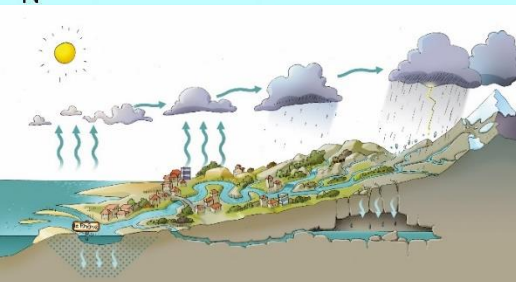
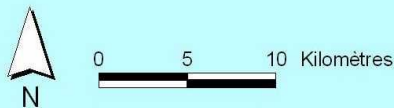


Calcaires

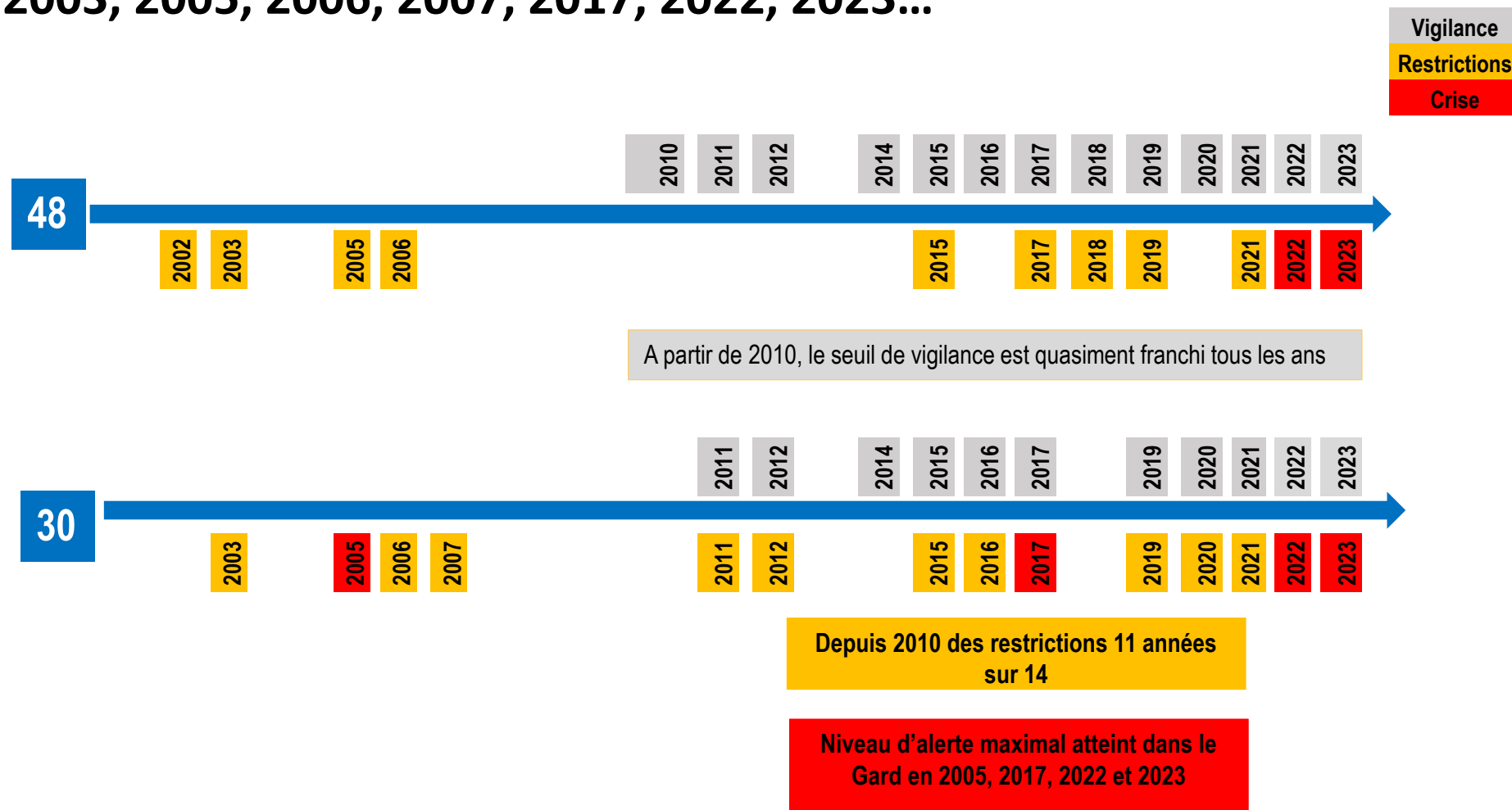
Ecoulements
souterrains
importants



Granites, schistes, ...
L'eau coule principalement en
surface, peu de réserves



Des sécheresses qui se multiplient depuis une vingtaine d'années : 2003, 2005, 2006, 2007, 2017, 2022, 2023...

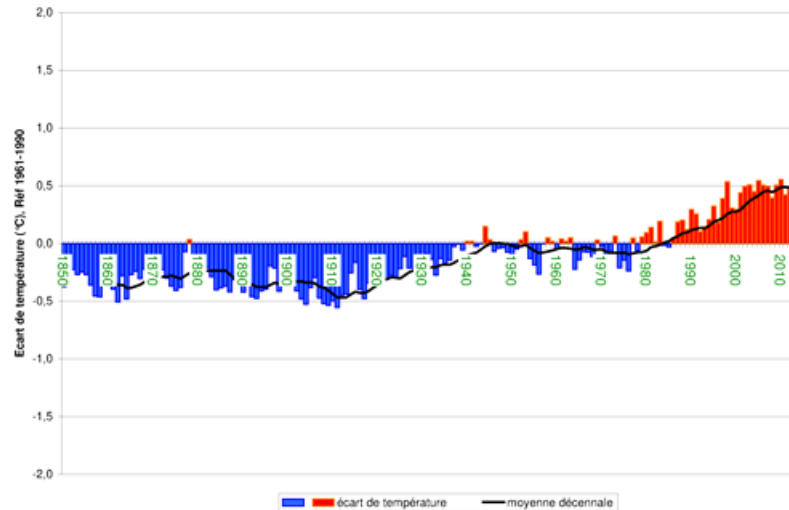




LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

UN IMPACT TRÈS FORT EN MÉDITERRANÉE

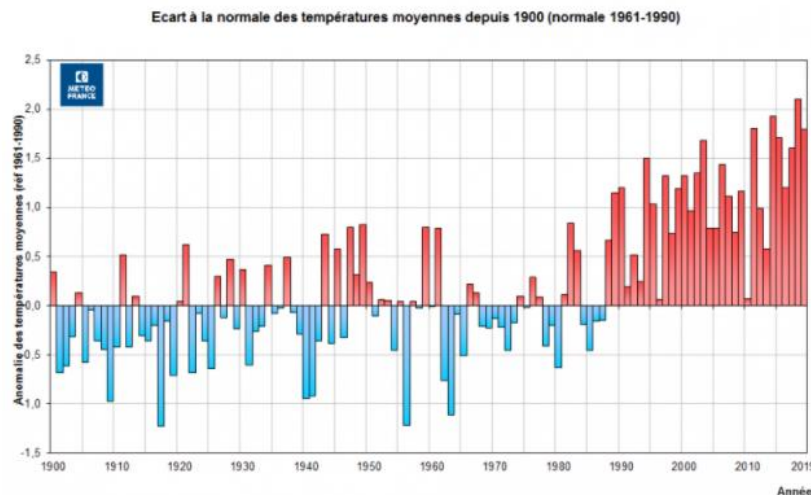




Depuis années 1960 :

Monde :

tendance moyenne de
 $+0,17$ °C par décennie

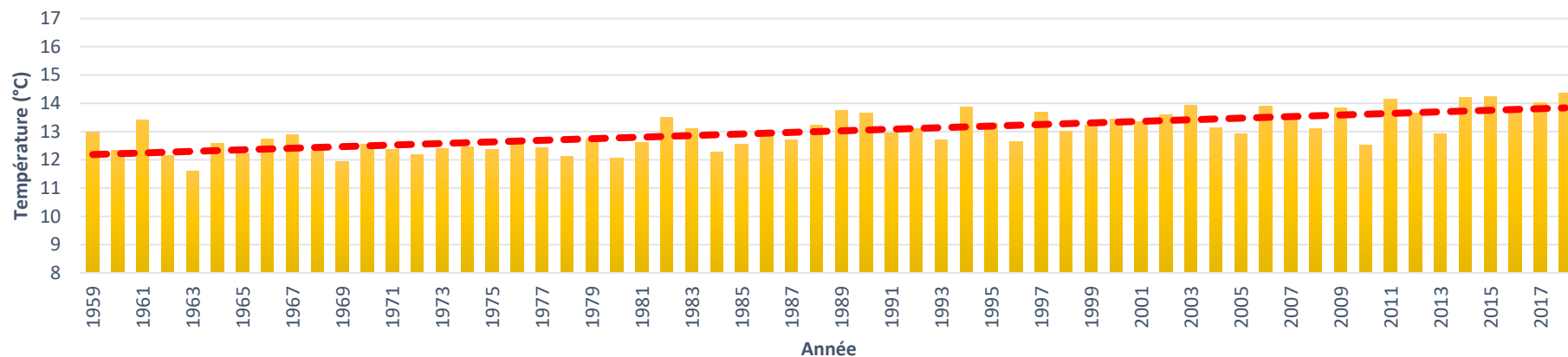


France :

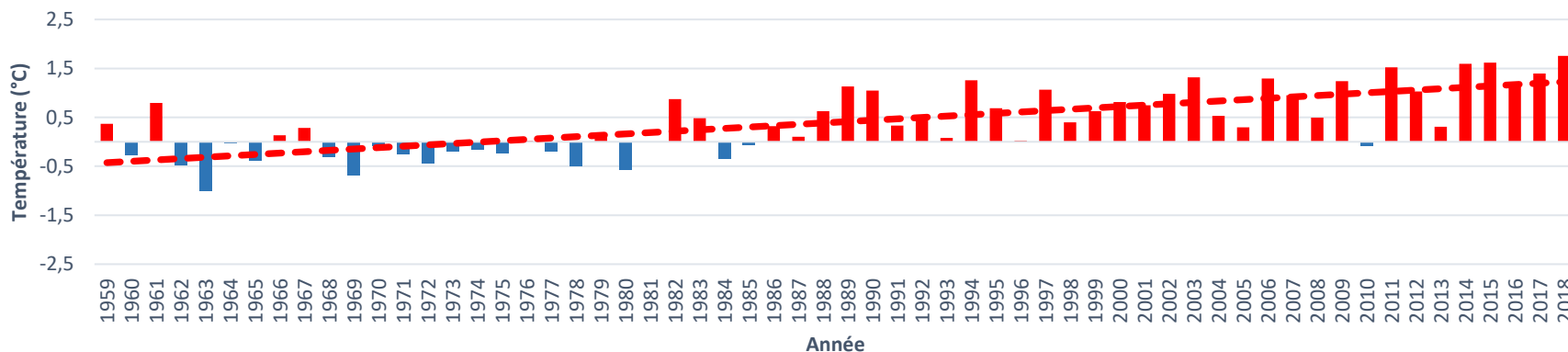
tendance moyenne de $+0,31$
°C par décennie

Le climat du Gard : un réchauffement marqué depuis 1980 !

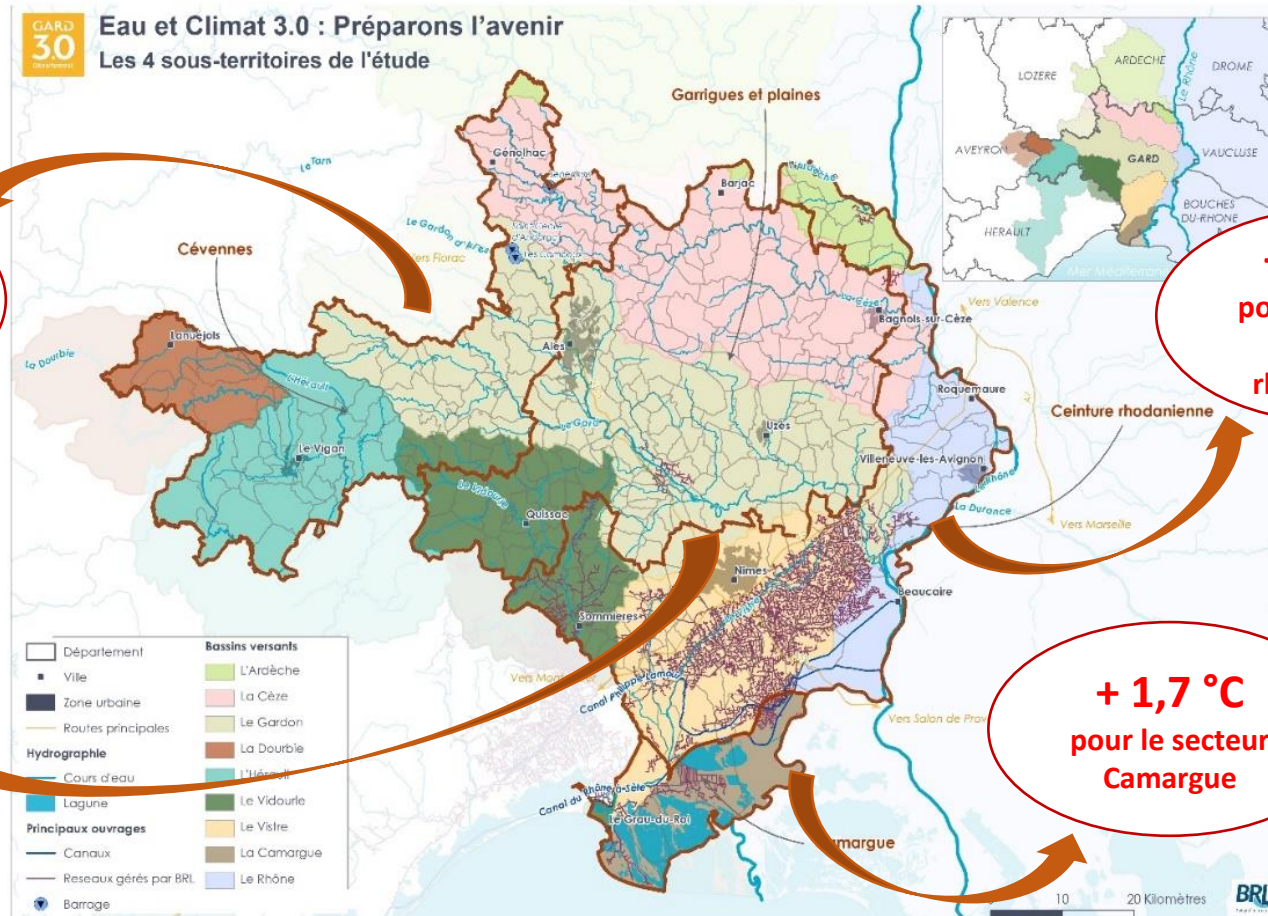
Températures moyennes annuelle du Gard



Températures moyennes annuelles du Gard : écart à la référence (1961-1990)



+ 1,7 degré entre 1959 et 2018
(soit 0,3 °C par décennie)



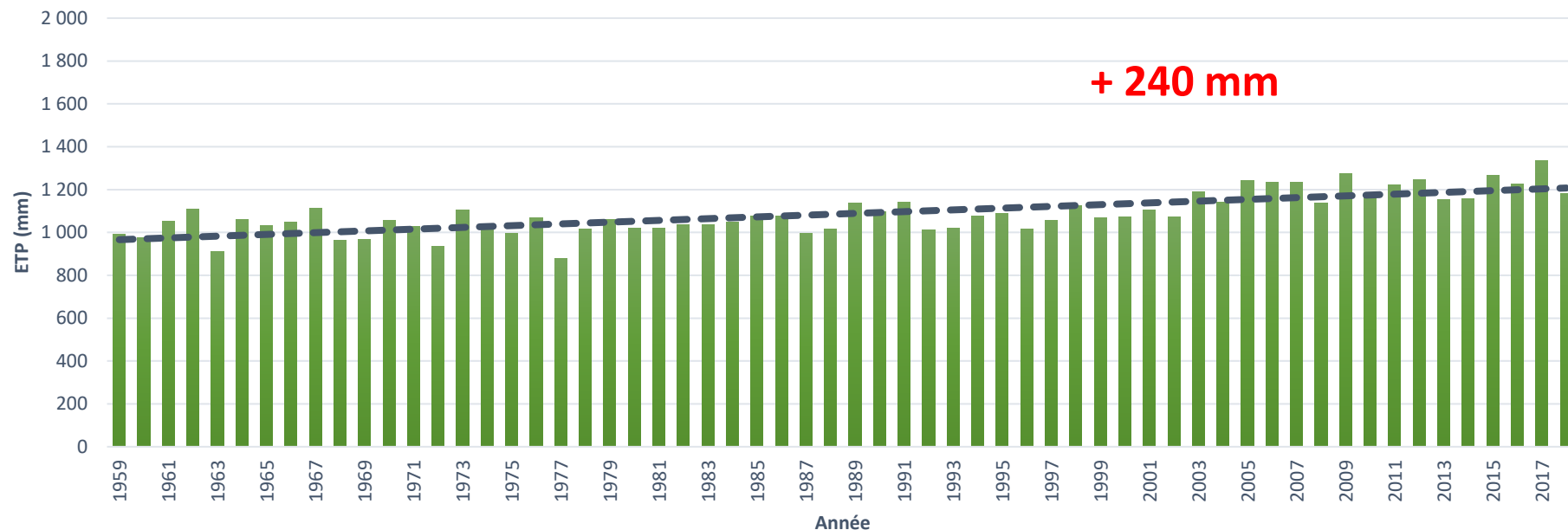


- Evolution des températures entre 1959 et 2018 :

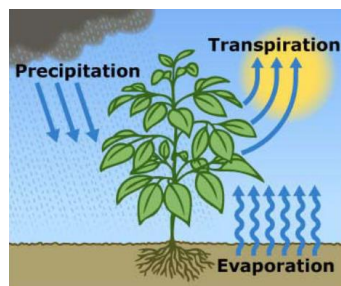
Températures (°C)	GARD	CEVENNES	GARRIGUES ET PLAINES	CEINTURE RHODANIEENNE	CAMARGUE
Hiver	+ 1,0	+ 1,7	+ 0,6	+ 0,7	+ 1,1
Printemps	+ 1,8	+ 2,3	+ 1,6	+ 1,5	+ 1,6
Eté	+ 2,5	+ 2,8	+ 2,4	+ 2,4	+ 2,2
Automne	+ 1,2	+ 1,6	+ 0,9	+ 1,1	+ 1,6

Hétérogénéité spatiale et temporelle (augmentation plus forte au printemps et en été)

Cumul annuel de l'ETP du département du Gard (1959-2018)



Augmentation de l'évapotranspiration potentielle : + 240 mm (tendance linéaire entre 1959 et 2018)



L'ETP quantifie les volumes d'eau liquide qui retournent dans l'atmosphère par les processus d'évaporation du sol et par la transpiration des plantes.

Projection – Quels climats possibles à l'horizon 2050 et 2100 ?

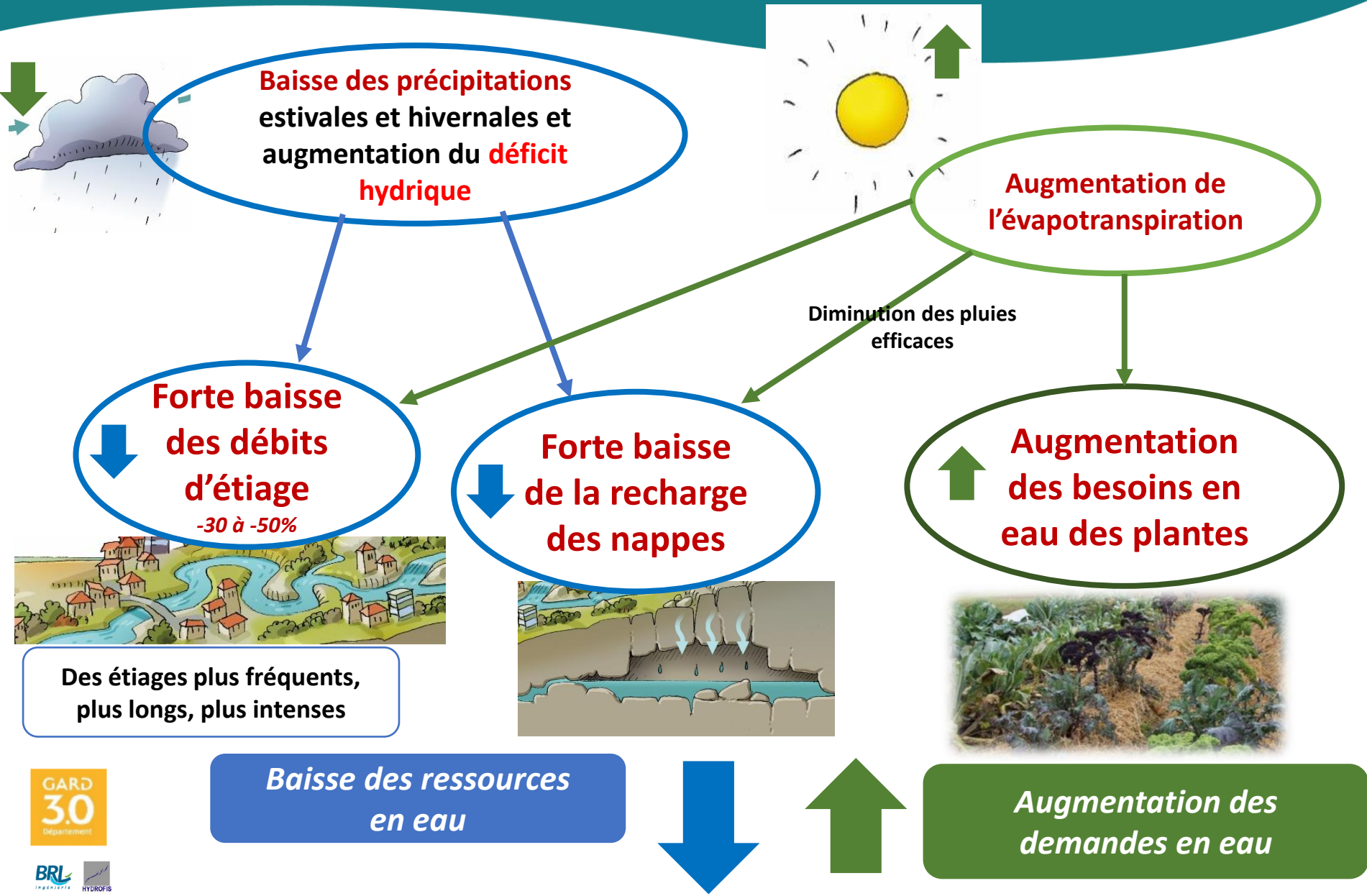
Poursuite de
l'augmentation
des températures



Poursuite de
l'augmentation de
l'évapotranspiration

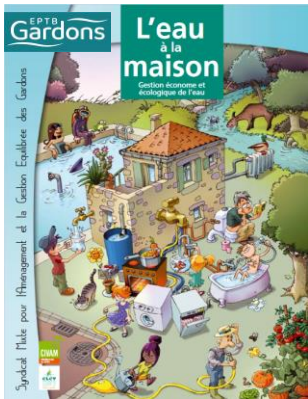


Projection – conséquences pour la ressource en eau ?





LES ACTIONS « INDIVIDUELLES » POSSIBLES



Les actions d'économies d'eau

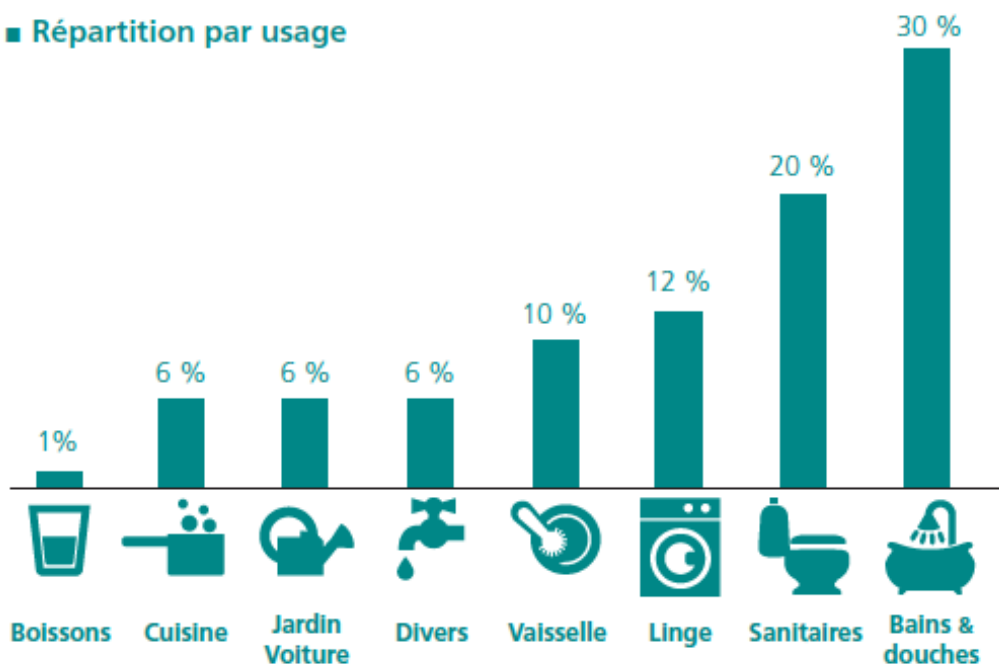
- **Suivre les consommations** – identifier les surconsommations et les **fuites**
- Optimiser les **équipements sanitaires** et autres équipements consommateurs (machine, nettoyage...)
- Réduire les consommations en eau **d'arrosage des espaces verts**
- Optimiser les consommations d'eau de **piscine**
- Adapter les pratiques, former le personnel
- **Sensibiliser les usagers**
- **Utiliser des ressources alternatives :**
 - Récupération d'eau de pluie
 - Réutilisation d'eau de piscine
- **Toilettes sèches**



La consommation d'eau potable des ménages en France est en moyenne de **143 litres par jour et par personne** en 2013 (contre 165 l/pers en 2004, soit une baisse de 13 % en 10 ans !).

Elle varie selon les régions sous l'influence du climat, des activités économiques (industrie, tourisme,...), la proportion de jardins privatifs et de piscines, etc...

■ Répartition par usage



Postes et usages	Famille Gaspi	Famille Eco	Famille Eco-compost
WC 3 à 4 fois/pers/jour	Réservoir de 9 L 47 m3 soit 141 €	Réservoir 3/6 L à boutons 28 m3 soit 84 €	Toilette à compost. Quelques litres pour le nettoyage : 1 m3 soit 3 €
Lave-linge 4 lavages/semaine	Modèle ancien 100 L par lavage 20 m3 soit 60 €	Modèle récent économique 50 L par lavage 10 m3 soit 30 €	Modèle très économe 39 L/lavage 8 m3 soit 24 €
Baignoire, douche et lavabo	Douche: 20 L/minute Bain: 150 L Lavabo: 20L par jour 132 m3 soit 396€	Douche économe: 10 L /minute Lavabo: 10 L par jour 67 m3 soit 201 €	Douche économe : 10 L /minute Lavabo: 10 L par jour 20 m3 soit 60 €
Cuisine et lave-vaisselle	Modèle ancien: 80 L/jour 25 m3 soit 75 €	Mousseurs et lave-vaisselle économique : 20 L/jour 15 m3 soit 45 €	Lave-vaisselle très économique: 11 L/cycle/jour 8 m3 soit 24 €
Jardin (100 m2 de pelouse)	Arrosage à l'eau potable 20 m3 soit 60 €	Optimisation de l'arrosage et récupérateur eau de pluie: 0 m3 d'eau potable	Optimisation de l'arrosage et récupérateur eau de pluie: 0 m3 d'eau potable
Fuites	Fuite non réparée (un robinet qui goutte 35 m3/an) 35 m3 soit 105 €	Pas de fuite (suivi du compteur et réparation des fuites): 0 €	Pas de fuite (suivi du compteur et réparation des fuites): 0 €
TOTAL	279 m3 /an soit 837 €* 	120 m3 /an soit 360 €* 	35 m3/an soit 105 €



Analyser les équipements et les consommations – Vérifier les fuites

- **Pose de compteurs ou sous-compteurs** complémentaires pour quantifier les consommations d'eau par usage et identifier les surconsommations potentielles
- **Relevé périodique des compteurs :**
 - Analyser les consommations par période.
 - Rapporter les consommations à la fréquentation des sites
Et identifier les variations anormales
- **Rechercher visuellement les fuites**



Les fuites :

Robinet qui goutte : 15 m³/an (~ 60€)

Filet d'eau au robinet : 90 m³/an (~ 360€)

Chasse d'eau qui coule : 250 m³/an (~ 1000€)

Optimiser les équipements sanitaires peut permettre 10-20% d'économies d'eau

Douche : cible 6lit/min

Douchette à débit limité ou régulateur de débit douche.

Ou réglage des commandes temporisée



Verre débitmètre permettant de connaître débit d'un point d'eau

Lavabo : cible 3 lit/min ; Robinet : cible 5lit/min
(plus si usage spécifique / entretien/remplissage...)

- Commande manuelle : adapter les **mousseurs**.
- Commande temporisée : adapter le **réglage du débit et de la temporisation**.

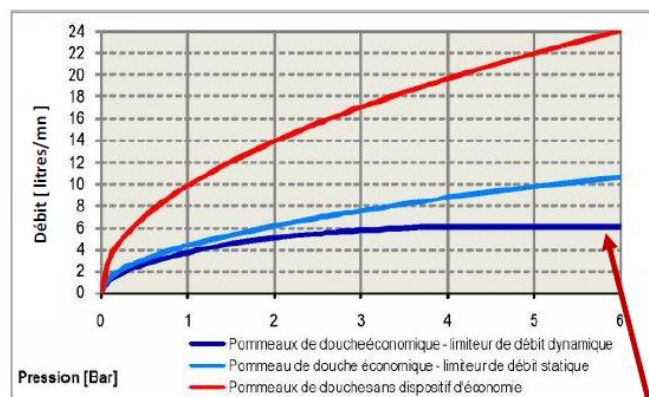
Cible : mousseur régulant 3 ou 5 lit / mn

Attention : temps d'attente eau chaude



Optimiser les équipements sanitaires peut permettre 10-20% d'économies d'eau

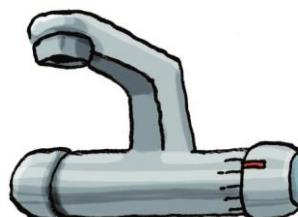
Douchettes et mousseurs : lorsque la pression est élevée, choisir des équipements réducteur/limiteur de débit quelque soit la pression



Pommeau limitant le débit quelque soit la pression



Réducteur de pression



Optimiser les équipements sanitaires

WC :

- **Cible : double flux 2.5 lit - 6 lit**
- Plaquettes pour réduire le volume
- Pour des lieux à très forte fréquentation : les chasses pression sont beaucoup moins sujet aux fuites. Mais nécessitent des conditions de pression de réseau.
- Un urinoir consomme 10 à 20 fois moins d'eau
- **Entretien régulier et Vérifier régulièrement les fuites => volumes importants**



Plaquette WC pour réduire le volume

Toilettes sèches

Lors de la rénovation des sanitaires, choisir le matériel le plus adapté et les réglages souhaités :

Appareil	Débit	Durée / util.	Litres /
Consommation cible	litres/mn	Secondes	usage
Douche	6	30	3.0
WC plein flux	50	7	5.8
WC motiée flux	50	3	2.5
Urinoir	3	3	0.2
Lavabo	3	3	0.2



Plus d'infos sur :

- Guide pratique "Toilettes sèches les comprendre, les construire et les utiliser".
- Plaquette ADEME utilisation toilettes sèches domestiques : livret TS a petit pas.
- Bande dessinée pour communiquer sur le fonctionnement et l'utilisation auprès de sa clientèle : www.lecopot.com

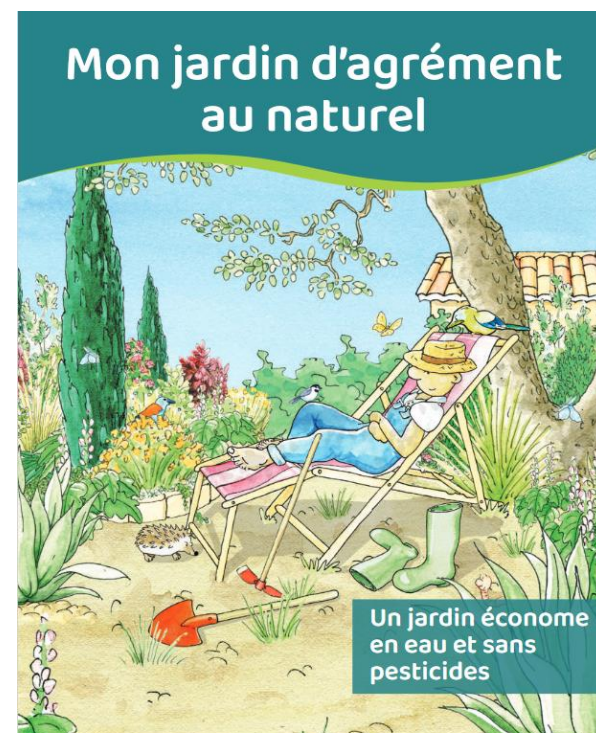
Appareil Consommation cible	Débit l/mn	Durée/util. mn	Litres/ usage
Douche	6	5	30
WC chasse simple flux			6
WC chasse double flux			4,5
WC urinoir	3	0,12	0,4
Lavabo bouton poussoir	3	0,12	0,4
Lavabo robinet	3	0,5	1,5
Nettoyage sol 100 m ² au seau			10

	Prix fourniture €TTC	m3 d'eau pour 1000 usages
Douche à main	25	30
Cuve WC 6 litres	100	6
Cuve WC 9 litres	100	9
Plaquette WC (sur cuve 9l)	10	7
Commande DF	30	6
Mousseur robinet	5	1 à +++

Agir en priorité sur les douches, puis sanitaires, puis lavabos

Aménager des espaces verts adaptés et optimiser les arrosages

- *Suivre les consommations d'eau*
- *Utiliser des plantes couvre sols économes*
- *Privilégier les plantations en pleine terre*
- *Stopper l'arrosage quand les plants sont autonomes*
- *Vérifier les équipements d'arrosage et les quantités et fréquence*
- *Privilégier les plantes locales adaptées à la sécheresse*
- *Fleurir pérenne et économe – végétaux diversifiés*
- *Favoriser le paillage*
- *Favoriser la vie du sol*
- ...



GAMME VEGETALE MASSIF FLEURI

LES ARBUSTES MOYENS ET VIVACES

Il assurent le décor tout au long de l'année, et apportent des notes colorées au moment de leurs floraisons



Ballota acetabulosa
Persistant - H: 0.6m; E : 0.8m



Cistus crispus
Persistant - H: 0.5m; E : 0.8m



Lantana sellowiana
Semi-Persistant - H: 0.4 m; E : 1 m



Euryops pectinatus
Persistant - H: 1m; E : 1m



Perovskia atriplicifolia 'Lacey Blue'
Caduc - H: 0.5 m; E : 0.5 m



Verbena bonariensis
Caduc - H: 1.2 m; E : 0.3m



Salvia 'Gletsjer'
Persistant - H: 0.3m; E : 0.6m



Salvia 'Gourmandise'
Persistant - H: 0.4m; E : 0.5m

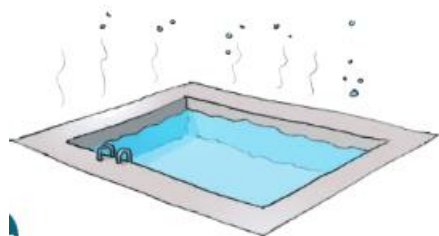


Centaurea bella
Caduc - H: 0.3 m; E : 0.4m

Optimiser les consommations d'eau de piscine

Limiter l'évaporation:

- **Couvrir la piscine** quand vous ne l'utilisez pas et la nuit (bâche, volet roulant...) pour limiter l'évaporation. *L'évaporation peut représenter 1-2 cm par jour en été. Soit ~ 20m³ sur un mois d'été pour une piscine de 50 m².*
- **Réduire la température de chauffage de l'eau** si votre système de pompe à chaleur vous le permet
- Installer un **coupe-vent naturel, optez pour une barrière végétale...**
- Maitriser le niveau d'eau de la piscine, une piscine remplie à ras bord déborde plus facilement, diminuez le niveau de l'eau



Optimiser la filtration de l'eau : Si l'eau de la piscine est mal filtrée, il faut nettoyer le filtre plus souvent. Or le nettoyage d'un filtre consomme beaucoup d'eau.

Recycler l'eau de rinçage

Ne pas vidanger la piscine intégralement chaque année Après la période d'hivernage, un traitement adapté permet de récupérer une eau propre à la baignade.

Sensibiliser la clientèle pour limiter les éclaboussures et le gaspillage

Récupération d'eau de pluie

Objectif : récupérer l'eau de pluie permet de réduire sa consommation en eau potable et ainsi préserver les ressources en eau.

Les usages autorisés de l'eau de pluie :

- Usage intérieur :
 - Chasse d'eau des WC
 - Laver les sols
 - Machine à laver (si dispositif de traitement de l'eau assurant notamment une désinfection)
- Usage extérieur :
 - Arroser son jardin
 - Nettoyer sa voiture

Réglementation

- **Déclarer les installations** auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- Pour les lieux accueillant du public, avoir une **autorisation nécessaire** et les agents du service des eaux doivent pouvoir accéder aux installations.
- Interdiction d'utiliser à l'intérieur de votre logement l'eau de pluie qui a ruisselé sur un **toit contenant de l'amiante-ciment ou du plomb**.
- Obligation d'avoir un **réseau distinct de celui d'eau potable**

Différents modèles :

- Récupérateur d'eau enterré :

Prix : entre 4 000 € et 15 000 € selon le volume et contraintes du terrain

Matériaux : plastique ou en béton pour les cuves solides, bâches souples pour les cuves souples.



Gamm vert



Labaronne Citaf



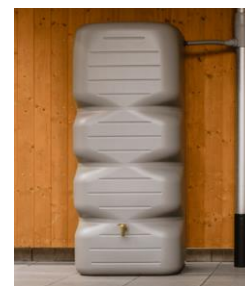
- Récupérateur d'eau aérien :

Prix : entre 30 et 5 000 € selon le volume

Matériaux : plastique ou béton



Brico dépôt



Brico dépôt



Brico dépôt

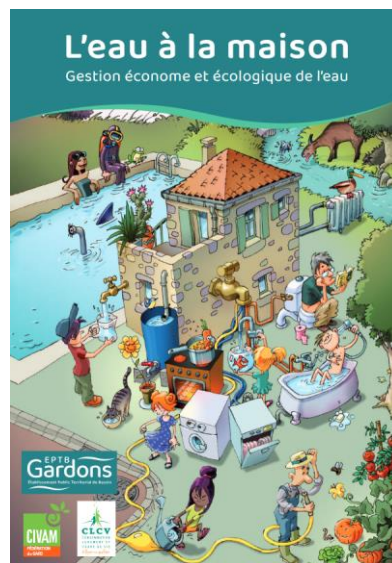
Economies d'eau dans les hébergements touristiques

Sensibiliser les usagers

Favoriser les éco-gestes

Mettre en valeur des économies d'eau de l'hébergement

Labels



Guide CCI Occitanie



Guide La Clef verte



Connaitre et suivre les restrictions sécheresse

Comment connaître les restrictions sécheresse en cours ?



Particulier

Agriculteur

Entreprise

Collectivité

<https://vigieau.gouv.fr/>



En tant que particulier, les restrictions d'eau me concernent-elles ?

Où habitez-vous ? (Adresse complète)

Ex: 20 avenue de Ségur, 75007, Paris

Rechercher

Géo-localisez moi

Nous ne conservons pas vos données et votre adresse

En tant que particulier, ai-je des restrictions pour ?

Arroser

Remplir ou vidanger

Nettoyer

Alimenter des fontaines

Effectuer des travaux

Prélever



Arrosage des jardins potagers



Interdit entre 8h et 20h et réduction des prélèvements de 50 %



Arrosage des pelouses, massifs fleuris, espaces verts



Interdiction d'arrosage à toute heure sauf arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 3 ans avec restriction d'horaire : interdiction d'arrosage de 9h à 19h



LES MILIEUX AQUATIQUES



Milieu naturel riche (Cévennes, Gorges du Gardon...) mais en partie altéré (morphologie, ressource, espèces invasives végétales, segmentation...)

Des espèces emblématiques : castor, loutre, barbeau méridional, alose...



© MRM

Une composante touristique forte

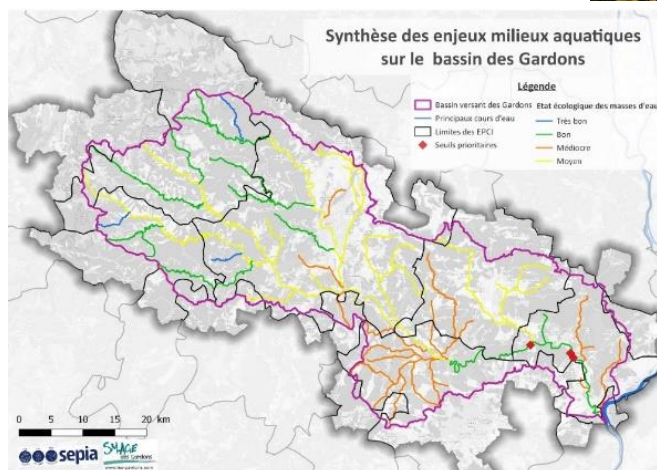
Un patrimoine de grande qualité : gorges, hydraulique cévenole, Pont du Gard, Bambouseraie...

Un potentiel très intéressant mais qui reste à mieux connaître et à mieux protéger : zones humides, habitats, espèces...



33 masses d'eau superficielles :

17 en dérogation pour 2027 dont 3 classées en fortement modifiées et 14 en lien avec la morphologie



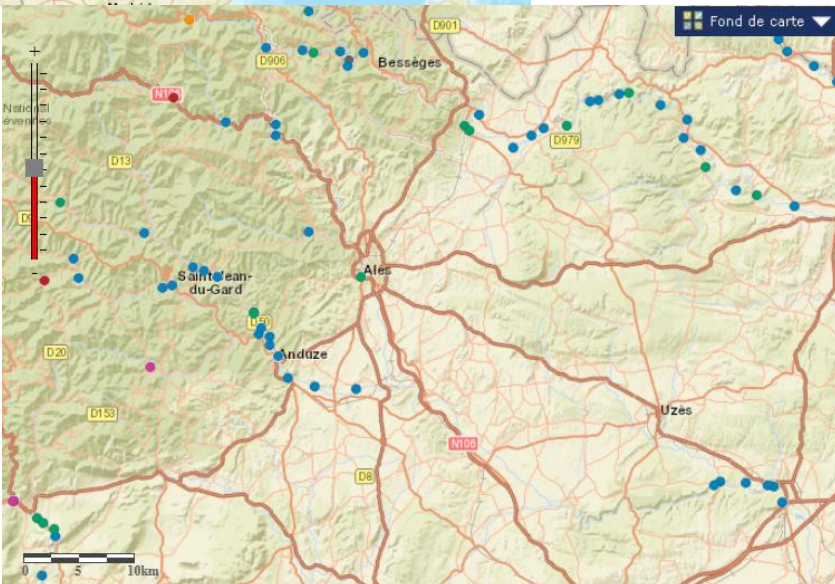
LES BAIGNADES



L'eau de baignade



Suivi bactériologique (coliformes, entérocoques fécaux)
Uniquement l'été (mi juin à fin août)
Rivières, lacs et mer



35 sites sur les Gardons, classés en qualité (données 2024) :
Excellente (26), Bonne (4), Insuffisante (1), Fermé (1)

Reflète une qualité très locale et axée sur la
dimension sanitaire



Qualité des eaux de baignade > PONT DE SAINT HILAIRE

Année : 2021 OK

PONT DE SAINT HILAIRE
Département : LOZERE / Commune : SAINT-HILAIRE-DE-LAVIT

Début de la saison : 01/07/2021 Fin de la saison : 31/08/2021

Classement de l'année 2021 : site non classé

Légende:

- Site dont l'eau est d'excellente qualité
- Site dont l'eau est de bonne qualité
- Site dont l'eau est de qualité suffisante
- Site dont l'eau est de qualité insuffisante
- Site n'ayant pas suffisamment de prélèvements cette saison pour être classé
- Site non classé
- Site connaissant une interdiction temporaire de baignades

Profil du site de baignade:

Résultats des prélèvements de l'année 2021

14/06/2021	07/07/2021	20/07/2021	04/08/2021	09/08/2021	16/08/2021
Bon	Bon	Bon	Mauvais	Bon	Moyen

Bon résultat - Résultat moyen - Mauvais résultat

Historique des classements

2017	2018	2019	2020
Excellente	Excellente	Suffisante	Insuffisante

Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013

Excellente Bon Suffisant
Insuffisant Insuffisamment de prélèvements Site non classé
Non suivi

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE. [Pour en savoir plus](#)

[Imprimer la page]



MERCI DE VOTRE ATTENTION

En savoir plus : www.les-gardons.fr

Suivre notre actualité : <https://www.facebook/eptbgardons/>

Abonnement gratuit au Journal des Gardons (cf site internet)